

La Région Grand Est a rencontré plus de 140 représentants des instituts de formation sanitaire et sociale

Véronique Guillotin, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la Sécurité, de la Santé et de l'Handicap, a rencontré, ce lundi 9 janvier 2017, les directeurs d'instituts de formation sanitaire, les directeurs des établissements hospitaliers gestionnaires de ces instituts ainsi que les présidents et directeurs d'instituts de formation initiale en travail social. Cette rencontre a permis d'exposer les enjeux et les priorités de la Région Grand Est pour le développement des formations sur le territoire.

À cette occasion, l'Observatoire de l'Emploi Formation du secteur Sanitaire et Social a notamment présenté des éléments chiffrés sur l'emploi des professions sanitaires et sociales dans le Grand Est et sur les formations professionnelles sanitaires et sociales. Les données de l'observatoire sont consultables sur le site : www.oref-alsace.org/observatoire-du-saso/accueil



© Phovoir

La Région consacre **104,5 M€ aux formations sanitaires et sociales**, en 2017. Afin de préciser son appui à ces formations, la Région a annoncé, lors de cette rencontre, les axes forts de son engagement :

- **La mise en œuvre d'une offre de formation de qualité en vue de répondre aux besoins des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux**, s'appuyant sur le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales intégré dans le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) qui seront élaborés en 2017.

- La Région entend **établir une carte des formations adaptée aux besoins de l'ensemble du territoire en optimisant l'appareil de formation**. Afin de disposer d'un ensemble d'éléments d'aide à la décision pour piloter l'offre de formation, la Région s'appuie sur l'observatoire régional emploi formation du secteur sanitaire et social.
- Ces nouvelles priorités, en faveur du secteur sanitaire et social, entendent **favoriser l'adaptation de la formation aux évolutions de diplômes**, par l'accompagnement de la démarche « *d'universitarisation* » des formations sanitaires. La Région engage une concertation avec les universités et les établissements hospitaliers, autour d'un nouveau conventionnement pour ces enseignements.
- À compter de la rentrée 2017, les conditions de prise en charge des frais de formations ainsi que les conditions d'attribution des bourses et aides accordées aux étudiants seront harmonisées dans le Grand Est. La Région prend à cœur **l'accompagnement tout au long des parcours et l'amélioration de la qualité de vie de ses étudiants**.

LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL :

- **104,5 M€** dédiés aux formations dans le secteur sanitaire et social en 2017,
- **15 400** personnes engagées dans cette voie, dont près de **8 200** étudiants en soins infirmiers, **2 000** élèves aides-soignantes, **600** étudiants en masso-kinésithérapie, **950** éducateurs spécialisés et **600** étudiants assistants de service social,
- **123** instituts de formation,
- **Un taux d'insertion professionnelle de 89 %**, atteignant les 93 % pour le métier d'aide-soignant (en 2016),
- La carte des formations sanitaires et sociales pour 2017/2018 et les conditions de prise en charge des formations par la Région figurent sur le site : www.grandest.fr/actions/formations-sanitaires-sociales

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr